



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général

Paris la Défense, le 6 août 2020

Service du pilotage et de l'évolution des services
Sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative (IPEC)

Nos réf. : FàP-2020-03

Affaire suivie par : Hélène Syndique
Tél. : 01 40 81 96 32

Email : helene.syndique@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Consultation concernant l'appui à la conception et la facilitation de sessions collaboratives

Contexte et enjeux

L'IPEC, sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative, au sein du Service de pilotage et de l'évolution des services (SPES) a notamment pour mission de favoriser l'émergence d'une culture commune du développement durable parmi les agents de l'État.

La Fabrique à projets, laboratoire d'innovation publique au sein de l'IPEC, accompagne des démarches d'innovation publique en appui à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques plus adaptées aux besoins des citoyens/usagers auxquels elle s'adresse, plus fonctionnelles, plus ergonomiques, mieux appropriées et plus efficaces.

La Fabrique à projets accompagne notamment les porteurs de projets lorsqu'ils souhaitent adopter une approche collaborative centrée sur l'utilisateur et utiliser les méthodes du design thinking. L'offre d'accompagnement de la Fabrique à projets s'adresse à tous les services du pôle ministériel, en administration centrale, dans les services déconcentrés, aux opérateurs sous tutelle et recouvre tous les domaines thématiques (politiques publiques, fonctions supports, ...). Par ailleurs, l'accompagnement étant sur-mesure, il peut être réalisé sur des projets de nature, de maturité et d'avancement très différents : au stade de l'idée pour incuber, au stade du démarrage pour accélérer, à un stade plus opérationnel pour prototyper. Certains accompagnements se déroulent sur plusieurs mois et incluent toutes ces étapes.

La Fabrique à projets peut avoir besoin d'appui externe ponctuel (apport de compétences, de méthodes ou d'expertises pointues en design de service) pour appréhender des projets complexes ou des étapes de projets complexes qu'elle accompagne. Il peut s'agir :

- de conception et de réalisation de protocoles d'écoute usagers (par exemple, interviews in situ ou observations de terrain),
- de conception et d'animation d'ateliers de prototypage,
- de digitalisation de sessions (ateliers à distance),
- d'animation de grands groupes,
- de conception et d'animation de sessions collaboratives avec des contraintes particulières ou un niveau de complexité élevé.

La mission portera sur l'appui à la conception et à l'animation de 2 ou 3 (selon la nature des projets) sessions collaboratives qui auront lieu entre octobre 2020 et mars 2021 ainsi que sur un volet abouti de transfert de compétences. Chaque atelier pourra être organisé selon un format adapté : en un atelier ou un cycle de 2 ou 3 ateliers successifs plus courts. Le volet de transfert de compétences permettra d'acquérir les méthodologies

et la connaissance des outils pour l'organisation de formats différents : ateliers de 15 personnes, ateliers de 30 personnes, séminaires d'une centaine de participants avec des alternances de plénières et d'ateliers en sous-groupes.

La Fabrique à projets accompagne actuellement une dizaine de projets dont certains pourraient bénéficier de cet appui externe, en particulier :

- Pour la direction de l'habitat, de l'urbanisme et du paysage, un **projet « Bâtiment et biodiversité »**, qui vise à identifier les freins et les leviers existants et à définir des actions pour permettre une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les bâtiments (neuf et rénovation) ;
- Pour le compte de la direction des affaires financières, un projet « **Réaménagement de l'espace documentaire** », qui vise à identifier et à tester des nouveaux usages, des nouveaux services dans cet espace aujourd'hui sous-utilisé et sous-valorisé ;
- Pour la direction des infrastructures routières, un projet « **Mesures compensatoires** », qui visent à croiser les expériences et bonnes pratiques de maîtres d'ouvrage d'infrastructures de transport pour dégager les méthodologies qui permettent d'améliorer la qualité, la mise en œuvre et la gestion des mesures compensatoires aux atteintes à la biodiversité dans la durée ;
- Pour la direction générale des infrastructures de transport et de la mer, un projet très transversal de « **Verdissement** », portant à la fois sur le fonctionnement interne (eco-responsabilité) et sur la mise en œuvre des politiques publiques portées par cette structure (infrastructures et services de transports et politiques de mobilité, affaires maritimes, ...) ;
- Pour le secrétariat général, le projet « **Retex sur la crise COVID** », pour tirer les enseignements du fonctionnement des services pendant le confinement et le déconfinement et en dégager des axes de transformation pour le pôle ministériel (environnement de travail et numérique, télétravail, méthodes managériales, formation, simplification des procédures, dématérialisation, ...) ;
- Pour la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté, un projet « **Refonte de l'instruction des demandes d'autorisations environnementales pour les projets d'aménagement** » ;
- Pour la direction de l'eau et de la biodiversité et le ministère de l'agriculture, un projet « **Révision du plan d'action national sur les nitrates** ».

A court terme, la première session portera en **octobre ou novembre sur du prototypage d'usages dans le cadre du projet de réaménagement de l'espace documentaire.**

La ou les autres projets sur lesquels porteront la prestation sera(ront) choisis selon l'avancement des accompagnements et les besoins des porteurs de projets.

I - Cahier des charges

1 - Objet de la consultation

La présente consultation concerne l'appui de la Fabrique à Projets pour la conception et l'animation de deux ou trois sessions collaboratives (selon la nature des projets), la production des livrables de restitution et un transfert de compétences vers l'équipe de la Fabrique à projets avec des supports pédagogiques et méthodologiques.

2 - Prestation attendue

La mission concerne :

→ **l'appui à la conception et à l'animation de deux ou trois sessions collaboratives (selon la nature des projets) : design, organisation, facilitation, restitution, évaluation** : écoute et cadrage du besoin avec les sponsors (porteurs de projets) :

- appui à la conception, la préparation et la facilitation de deux ou trois sessions avec une équipe mixte (Prestataire / Fabrique à Projets),
- participation et/ou animation des réunions préparatoires,
- accompagnement à la conception : méthodes et outils (y compris les éventuelles licences en cas d'utilisation d'outils numériques en tenant compte des contraintes relatives aux outils numériques autorisés au sein du pôle ministériel),
- facilitation des ateliers en équipe mixte (Prestataire / Fabrique à Projets),
- production de livrables de restitution des ateliers (différents formats pouvant être utilisés : illustrations, scribing, photos, vidéos, ...)
- évaluation des ateliers (déroulement, productions...)

Les méthodes et outils mobilisés devront permettre des ateliers dynamiques, qui favorisent les interactions et l'engagement des participants, qui aboutissent à des productions concrètes et ajustées aux besoins des porteurs de projets.

→ le transfert de compétences selon la nature des méthodes et outils mobilisés pour chaque session/atelier :

A titre d'exemple pour du prototypage :

- une séquence de travail « théorique » permettant d'appréhender les contextes, opportunités, principes, méthodes et outils pour les différents types de prototypes rapides avec une présentation de retours d'expériences et d'exemples inspirants diversifiés,
- la mise à disposition de supports pédagogiques et méthodologiques,
- un debriefing de chaque atelier avec l'équipe de la Fabrique à projets pour permettre une appropriation des outils et méthodes dans la durée,

Le transfert de compétences se fera également et au maximum en direct lors de la conception/préparation et de l'animation des ateliers.

Le premier atelier concernera l'appui à la conception et à l'animation d'une session de prototypage d'usages dans le cadre du projet de réaménagement de l'espace documentaire de la Tour Sequoia à La Défense, au mois d'octobre ou de novembre 2020. En plus du livrable de restitution de la session, un document de communication sur le projet sera élaboré à l'attention des agents du pôle ministériel.

3 - Public cible

La prestation concerne :

- les participants aux trois ateliers (entre 15 et 35 personnes par atelier),
- les porteurs de projets concernés (entre 5 et 10 personnes) et leurs « équipes projet » (environ 10 personnes),
- les membres de l'équipe de la Fabrique à Projets pour le volet transfert de compétences (5 personnes)

4 – Livrables attendus

Le candidat retenu réalisera les prestations précisées dans le cahier des charges avec les livrables suivants :

- la mise à disposition des outils, et le cas échéant, en tenant compte des contraintes relatives aux outils autorisés au sein du pôle ministériel, pour le cas des outils numériques,
- les documents supports à la préparation des réunions en amont des sessions/ateliers,
- les documents supports aux sessions/ateliers,
- la production des livrables de restitution des sessions/ateliers dans un délai maximum de 15 jours après les ateliers,
- les documents pédagogiques et méthodologiques pour le transfert de compétences,

- le document de communication sur l'espace documentaire à l'attention des agents du pôle ministériel.

5 – Forme du contrat

Les prestations donneront lieu à un contrat à bons de commande défini avec un montant maximum en quantité de 3 ateliers / sessions et un montant minimum en quantité de 2 ateliers / sessions.

6 – Durée de validité du contrat et délai d'exécution des bons de commande

La durée de validité du contrat à bons de commande démarre à sa notification et se termine le 31 mars 2021. La durée d'exécution de chaque atelier sera précisée dans le bon de commande.

II - Règles de la consultation

1 - Liste des documents à présenter par les candidats :

- a) la proposition d'intervention (contenu, méthodes, outils) avec le calendrier prévisionnel ;
- b) la présentation de la structure et des intervenants (avec CV et références) ;
- c) la décomposition du prix global et forfaitaire (prix HT, TVA et TTC en euros) **d'1 atelier / session** en détaillant les différents aspects de la prestation :
 - la préparation (temps passé et coût) d'1 atelier / session
 - la facilitation d'1 atelier / session
 - la mise à disposition d'outils, incluant les licences pour les outils numériques
 - les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration éventuels
 - le coût du document de communication sur l'espace documentaire à l'attention des agents du pôle ministériel
 - la préparation des temps de transfert de compétences
 - la réalisation des temps dédiés au transfert de compétences
 - la préparation des supports pédagogiques et méthodologiques pour le transfert de compétences

2 – Pondération des critères de jugement des offres

- la qualité et la pertinence de la proposition d'intervention sur les documents demandés au 1a = (25%)
- la méthodologie jugée sur le document demandé au 1a = (30%)
- les références jugées sur les documents demandés au 1b = (10%)
- le prix jugé sur le document demandé au 1c = (35%)

3 - Conditions d'exécution des prestations

La prestation fera l'objet d'un contrat à bons de commande signé entre l'IPEC et le(la) candidat(e) retenu(e). Les prestations, les livrables attendus et les conditions financières seront contractualisés dans le contrat à bons de commande.

4 - Délai de réponse

Ces propositions seront envoyées, au plus tard le lundi 7 septembre à 16h00 par courrier électronique à l'adresse suivante :

marches.ipecc.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr

Un accusé réception sera adressé en retour par courriel à l'adresse de l'expéditeur.